

L'HUMANITE ROUGE

PARTI COMMUNISTE MARXISTE LENINISTE

LES CADEAUX AU PATRONAT :

De mauvaises leçons des cantonales

Une vingtaine de milliards de cadeaux aux entreprises : tel est le bilan des mesures annoncées, vendredi 16 avril, par Pierre Mauroy à Yvon Gattaz, le président du CNPF. Réduction de 11 milliards de francs de la taxe professionnelle en 81 et 82, gel des charges sociales du patronat (il n'est pas question d'une mesure identique pour les salariés qui payent 1% de plus depuis l'automne dernier), prêts supplémentaires à faibles taux d'intérêt, report à 84 de toute nouvelle réduction légale de la durée du travail.

Pour compenser ces dépenses supplémentaires de l'Etat, dont le déficit devait déjà dépasser 100 milliards en 1982, Pierre Mauroy envisage de modifier les taux de TVA, c'est-à-dire de faire payer la masse des travailleurs quand ils achètent de quoi vivre, et de faire des économies sur les dépenses de santé, ce qui reste encore vague, mais ne peut qu'inquiéter.

En «échange» de ces mesures, Gattaz a promis de relancer les investissements. Mais que valent des promesses de patrons face à des milliards bien concrets? Déjà des aides nombreuses avaient, ces derniers mois et en particulier dans le budget 82, été données au patronat pour investir. Mais cela n'empêche pas l'INSEE de prévoir pour 1982 une nouvelle baisse des investissements. C'est que les entreprises ne manquent nullement d'argent à placer. Au contraire, elles en regorgent, comme en témoignent les profits élevés encaissés en 1981 ou les milliards placés en Suisse ou dans la spéculation internationale des capitaux.

La crise économique que traverse notre pays est une crise de surproduction de capital, c'est-à-dire qu'il y a trop de capitaux par rapport au taux de profit qu'attendent les capitalistes. C'est la raison fondamentale de la baisse des investissements et de nouvelles subventions n'y pourront rien faire.

En fait, les décisions annoncées par Pierre Mauroy répondent à l'essentiel des demandes que le patronat avait présentées ces dernières semaines à grand renfort de publicité : les entreprises françaises ne pouvaient plus être compétitives, elles étaient exsangues, ployaient sous les charges, etc... On comprend qu'au sortir de Matignon, Gattaz ait déclaré : « Nos efforts ont porté ».

Il s'agit là de nouvelles concessions faites aux forces du grand capital par le gouvernement, faisant mine d'oublier que celles-ci ne sont guidées que par la recherche du profit maximum sur le dos des travailleurs.

Qu'espère-t-on ainsi? Amadouer les intérêts capitalistes et les forces de droite? Ceux-ci n'y verront en fait que preuve de faiblesse du gouvernement et ne pourront qu'accentuer leur offensive pour freiner ou empêcher tout changement en faveur des travailleurs. Les élections cantonales avaient pourtant montré que les concessions aux forces du grand capital, les hésitations, les prudenances ne pouvaient qu'entraîner désillusions et difficultés de mobilisation des forces ouvrières et populaires. Les nouvelles concessions du gouvernement ne vont décidément pas dans le bon sens.

Pierre BAUBY

QUAND DEFFERRE EMBOITE LE PAS A PEYREFITTE

Venant après le report de l'abrogation de la loi dite « Sécurité et Liberté », les déclarations de Gaston Defferre et les réactions qu'elles ont suscitées, puis l'intervention du premier ministre, ont mis en lumière les enjeux d'un débat qui concerne un important volet de la politique du gouvernement. Politique marquée jusqu'ici, dans ce domaine, par des mesures importantes, positives (comme la dissolution de la Cour de sûreté de l'Etat ou l'abrogation de la peine de mort), mais ponctuelles.

Le débat n'est évidemment pas clos, encore que les propos de Gaston Defferre (malgré les mises au point de Pierre Mauroy) auront marqué de toute façon un tournant, témoignant de l'adoption par un ministre de toute première importance d'un point de vue analogue à celui qui fondaient la loi Peyrefitte : difficile à partir de là d'imaginer ce ministère-clé, dont on connaissait déjà les réticences persistantes, fortes en son sein, à la mise en œuvre d'une autre politique, faire preuve d'un meilleur zèle après une telle prise de position de son chef!

Car au fond, c'est bien loin de cela qu'il s'agit. Y a-t-il pour assurer « la sécurité des Français », affronter le problème de la délinquance, une autre voie que celle du renforcement des moyens juridiques et policiers pour contrôler et réprimer? (voie qui immanquablement conduit à restreindre les libertés individuelles de tous, comme la loi Peyrefitte en est une illustration).

La propagande déployée depuis de nombreuses années par les Poniowski ou Peyrefitte a pesé lourd sur l'opinion qui en reste largement marquée, d'autant que cette propagande ne s'est nullement éteinte après le 10 mai, bien au contraire! Chez ces hommes de la droite, elle s'inscrivait dans une conception plus vaste, également bien illustrée par la loi Peyrefitte, où la restriction des libertés individuelles et des moyens d'exercice de la démocratie était l'une des armes d'une politique générale antisociale et antipopulaire. Leur cible était claire : les jeunes, les immigrés, les chômeurs, les contestataires, « porteurs de pancarte », grévistes, manifestants... la grande masse du peuple à qui il s'agissait d'imposer l'absence d'avenir, le chômage, la baisse du pouvoir d'achat, le démantèlement de toutes les conquêtes sociales, pour que la classe dominante redéploie à loisir ses capitaux, garde son or au soleil, tire le meilleur parti de la crise.

Avant le 10 mai et après, les hommes qui gouvernent aujourd'hui ont affirmé vouloir explorer une autre voie, mettre en œuvre une autre politique, d'où bien entendu n'est pas exclue la répression des délits



dont souffre effectivement le peuple, sans omettre d'ailleurs cette « délinquance en col blanc » (escroqueries, trafics financiers) ni la violence patronale, ni le terrorisme des SAC, groupe Charles Martel et autres officines d'extrême droite, qui coûtent très cher dans ce pays, en argent ou en vies humaines. Le fondement devait en être, au contraire de l'exclusion, de l'enfermement (d'ailleurs inefficaces à réduire notamment la petite délinquance), la reconstruction d'un tissu social aujourd'hui brisé, dans les grands ensembles écrasant les banlieues, dans les grandes villes, s'appuyant sur l'encouragement et le développement de la vie associative; en somme plus de liberté, de démocratie, de solidarité; et en menant en même temps la lutte contre le chômage, la vie chère.

C'était bien évidemment d'autres cibles, d'autres moyens, une perspective qui suscitait l'espoir en particulier de ceux dont la volonté de changement s'impliquait justement dans le tissu associatif au contact de ces problèmes.

Les mois passent. Le gouvernement n'a pas réellement livré bataille, mené campagne sur ce terrain, où la droite n'a jamais baissé pavillon. Certains ont, semble-t-il, déjà conclu la voie impraticable, la bataille inutile ou perdue.

Au même moment où sont annoncés d'importants cadeaux au patronat, il y a là de quoi semer bien d'au-

tres désenchantements et désillusions, se couper d'autres appuis, nourrir d'autres abstentions... Et pour qui veut-on conduire le pays dans la crise?

Gilles CARPENTIER

Entre nous ...

BAVURE

Plus fort que Peyrefitte et Bonnet réunis, Defferre. La délinquance, lui, il a le truc pour la mater. Certains avant lui avaient dû y penser, mais aucun n'avait osé le proposer... Donner le droit aux flics de France et de Navarre de tirer à vue, « après sommation » (quand même, nous sommes dans un pays de libertés). Peyrefitte, lui-même, les oreilles frémissantes d'une joie mal contenue, trouve que Gaston pousse le bouchon un peu loin et que ces projets sont un tantinet dangereux. C'est sûr; il y a suffisamment de Marchaudon à la gâchette nerveuse dans la police française pour que les couloirs du métro ressemblent aux plages de Normandie le jour J. Rien qu'à cette idée, tout Français sain d'esprit doit courir s'acheter illico un gilet pare-balles et un casque lourd. Notre tonton ilingueur n'a pas précisé si cet équipement de survie serait remboursé par la Sécurité sociale.

Claude DHALLUIN

**DAUPHINÉ LIBÉRÉ :
DERRIÈRE FOURNIER, HERSANT...**

Depuis le 16 avril, trois représentants du groupe Hersant siègent au directoire de la S.A. Dauphiné Libéré. C'est jeudi soir que les trois nouveaux membres ont été désignés au directoire du Dauphiné Libéré : J. Hersant, fils de son père, A. Audignot et C. Grimaldi qui viennent eux aussi du Figaro. C'est en 1981, qu'une société avec directoire et conseil de surveillance était mise en place à la suite de l'arrivée de Fournier, ex-Pdg de Carrefour, qui venait d'acquiescer 35% des parts dans le capital du Dauphiné. Après avoir « assaini » la situation par la classique réduction des moyens et des hommes, Fournier a choisi de se retirer et de vendre ses parts, au moment où les banques qui sont derrière le journal demandent une augmentation de capital. C'est là qu'apparaît Hersant qui propose bien sûr de racheter les parts de Fournier rééditant l'opération de rachat de L'Aurore. Le président du conseil de surveillance, et ex-Pdg du Dauphiné Libéré, a commis hier auprès du tribunal de grande instance de Grenoble une assignation demandant l'annulation des conventions qui le liaient à Fournier, qu'il accuse de « prête-nom » de Hersant, pour cause d'infraction aux ordonnances d'août 44. La S.A. Dauphiné Libéré publie, outre le journal du même nom, Lyon Matin et le Journal Rhône Alpes à Lyon, Loire Matin, Vaucluse Matin et contrôle par ailleurs des publications gratuites. Tirage sur l'ensemble du groupe en 1981 : 408 116 exemplaires la semaine, 449 934 le dimanche. L'arrivée d'Hersant dans le groupe du Dauphiné Libéré risque d'avoir plusieurs conséquences : d'abord un retrait des titres dans les départements minoritaires et surtout un marquage encore plus à droite de l'orientation d'un Dauphiné Libéré qui jusqu'alors, vue sa taille régionale, devait tenir compte de certains équilibres.

Et voilà le douzième quotidien de l'empire Hersant, qui compte aussi neuf hebdomadaires, 10 magazines techniques ou spécialisés, une agence d'embauche de journalistes, une agence de publicité et un puissant secteur d'imprimerie, avec un peu partout des membres de la famille ou des prête-noms. Une situation contraire aux ordonnances de 44 sur la presse, d'où les inculpations en cours contre Hersant. Depuis le 10 mai, ce dernier a vendu certaines de ses actions à Madame ou à des membres de la famille Fournier, mais dans le même temps, il achetait 49% des parts du Havre Libre et réalise aujourd'hui l'opération Dauphiné Libéré.

Aujourd'hui, comme sous Giscard, la liberté d'expression appartiendra-t-elle à ceux qui se payent des titres à coups de milliards, aux Dassault, Fournier, Hersant? Pourquoi les actions en justice menées contre Hersant sont-elles encore au point mort, comme sous Giscard?

**APRES LES FLICS,
LES MATONS**

C'est le 14 avril que les gardiens de prison ont démarré 3 jours de grève du zèle. Ce mouvement aurait, selon les syndicats, été suivi à 95%. Conséquences : les arrivées de détenus en prison, les sorties vers les tribunaux, les instructions sont bloquées. Les parloirs avec les avocats n'ont pas eu lieu et le fonctionnement d'une grande partie des tribunaux a été entravé.

Les gardiens mettent en avant des revendications catégorielles (parité avec les fonctionnaires de police, intégration de la prime de risque dans le calcul de la retraite, rétablissement du droit de grève supprimé en 58...) mais bien plus que par les revendications catégorielles, le mouvement semble motivé par l'hostilité des matons à la nouvelle politique pénitentiaire. Les matons qui attendent un durcissement de la politique de Badinter, auraient tout à gagner dans une flambée de violence de la part des détenus. Ces derniers, visés par l'absence de parloirs avocats, par le manque à gagner de trois jours d'ateliers perdus, n'ont pourtant pas réagi. « Ils n'attendent qu'une chose, qu'on se mette en colère. Alors, nous, on a décidé de rester silencieux, plus silencieux que jamais. »

Derrière la question des primes, on décèle la colère provoquée par le projet de réforme des prisons, l'abolition de la peine de mort et la suppression des QHS.

Selon le SNEPAP (Syndicat des éducateurs de prison), le mouvement des surveillants « a des motivations politiques évidentes (...). Ces syndicats approuvaient, quand ils ne l'inspiraient pas, la politique menée par Alain Peyrefitte. Leur mouvement aujourd'hui, va surtout gêner les détenus, les magistrats et les avocats. C'est tout un symbole : l'actuel ministre de la Justice est aussi un avocat. »

**LA PRESSE ÉCRITE
EN SURSIS?**

Le Comité intersyndical du Livre parisien (FFTL-CGT) vient de lancer un signal d'alarme au sujet de la presse écrite. Il s'inquiète du peu de place occupée par la presse écrite dans les préoccupations gouvernementales. A travers la concentration de la presse écrite, c'est le pluralisme et la liberté d'expression qui sont menacés. Les syndicalistes du Livre contestent l'orientation gouvernementale qui consiste à contrebalancer la concentration dans la presse par le développement de télévisions régionales et de radios privées. En effet, derrière radios et télévisions, on retrouvera les mêmes groupes financiers. Ce qui ne fera qu'accélérer le déclin de la presse écrite. En 10 ans, la presse parisienne a perdu plus de 40% de ses employés, quelques 2 500 personnes sur 6 000. Des 1 500 rotativistes de 1956, il n'en reste plus que 800, et des 600 typographes, la moitié a disparu. La CGT constate que le rapport de Lecat en 1974 a été appliqué avec succès. Le ministre de la Culture et de la Communication de Giscard préconisait la suppression de 20 000 emplois. Les résultats sont là : 8 ans après, 15 000 disparitions d'emplois dont 8 000 en région parisienne pour la presse et le labeur.

L'intersyndicale du Livre propose de dépoussiérer les ordonnances de 1944. « Il faut mettre un terme aux intrigues et aux manigances. Il faut atteindre la transparence des comptes. » Elle propose de nouvelles dispositions législatives : « Gratuité postale et des transports de presse, détaxe sur le papier. »

**800 FRANCS
POUR UNE JAMBE!...**

Le directeur d'une entreprise de manutention travaillant pour l'usine Peugeot de Mulhouse, a été condamné vendredi 16 avril par le tribunal correctionnel de la ville, à 800 francs d'amende à la suite d'un grave accident du travail. En juillet 1978, un cariste intérimaire de l'entreprise, M. Allal Boumakhloufi, 30 ans, avait été grièvement blessé par son chariot élévateur qui s'était renversé dans un atelier des établissements Peugeot. L'ouvrier avait du être amputé d'une jambe. Conclusion : 4 ans après, 800 francs pour une jambe...

PLAINTES CONTRE BAVURES

M. Jean-Pierre Hernandez, qui avait été violemment frappé à la suite d'un contrôle d'identité dans le bar « Le Gerpil », rue Germain Pilon, Paris XVIIIe, vient de se constituer partie civile devant le juge d'instruction Verleen. Les gardiens de la paix Le Gloannec et Padovani, inculpés à la suite d'une enquête de l'Inspection général des services, sont visés par sa démarche. On se souvient que la mise en liberté de ces deux policiers auteurs de contrôles d'iden-

tité « musclés » avait suscité de vives polémiques.

Le patron du bar « Le Gerpil », lui aussi, déposé une plainte malgré certaines pressions d'individus qui lui ont rendu visite (sans pour autant préciser en quelle qualité ils agissaient). Le gardien Padovani avait été l'un des 5 policiers auteurs d'un rapport falsifié sur les événements du 23 mars 79 à Paris, au cours desquels la marche des sidérurgistes avait été l'objet de provocations policières.

**L'INSÉCURITÉ...
DONT ON NE PARLE PAS**

Youcef Marouf, Algérien, né en 1948, demandeur d'emploi, a instruit, seul contre trois gardiens de la paix solidaires, le procès d'une police coutumière de la chasse au faciès.

Le 14 juillet 1981, alors qu'il revenait, avec un ami, du défilé militaire, ils sont arrêtés par trois policiers à la station de métro Madeleine, puis tabassés dans un local retiré de la RATP. Youcef devra subir une hospitalisation de 4 jours et deux arrêts de travail de 8 jours. Diagnostic : traumatisme crânien avec perte de connaissance, plaies à la tête avec points de suture... sans compter des vertiges pendant au moins un mois.

Malgré de nombreuses pressions, Youcef a été jusqu'au bout de la procédure : il accuse le gardien Jean Garçonnet de l'avoir assommé après l'avoir roué de coups à la tête et au ventre. Bien sûr, le gardien nie tout. Selon lui, Youcef se serait blessé en se cognant, dans la bousculade, contre l'arête d'un faux plafond. Malheureusement, l'IGS (police des polices) qui a fait son enquête, infirme les propos de Garçonnet. Elle n'a trouvé aucune trace de sang contre le faux plafond. Elle pose une autre question : Pourquoi n'a-t-il pas été établie une « main-courante » relatant les faits? Pourquoi Youcef n'a-t-il pas été conduit à l'hôpital pour y être soigné? Le gardien argue qu'il a refusé d'y être conduit, ce qui n'explique pas pourquoi Youcef s'est précipité à l'hôpital dès sa sortie du local. Lors du procès, le procureur ne prenait pas partie entre les deux thèses, couvrant de fait les policiers. Jugement le 12 mai.

L'HORLOGE RETARDE

Dernière trouvaille du Club de l'Horloge, bastion de la nouvelle droite et des vieux giscardiens : « Pour éviter le nivellement égalitaire de l'école », ces messieurs proposent « une série de mesures conduisant à une privatisation de toute l'institution scolaire ». Ce qui permettrait certainement aux éléments de l'élite de ne pas être mélangés avec les plébéiens dégénérés... Voilà où se niche l'esprit républicain...

Rubrique réalisée par
Léon CLADEL

Repères économiques

**TAXE PROFESSIONNELLE :
CHERCHEZ LE CHANGEMENT**

Le président du CNPF, Gattaz, vient de rencontrer tour à tour F. Mitterrand puis A. Mauroy. Ces entretiens ont été assortis de nouvelles dispositions annoncées par le gouvernement, dont on peut craindre fort qu'elles soient loin d'aller dans le sens d'un changement favorable aux travailleurs, tant promis pourtant par François Mitterrand le 10 mai.

Rappelons que les principales revendications de Gattaz sont, d'une part, l'arrêt des charges sociales et fiscales supportées par les firmes pendant une année, et, d'autre part, l'allègement de ces charges. Or, le gouvernement donne aujourd'hui un écho particulier à ces exigences patronales.

Va-t-on mettre sous le boisseau pendant un an la taxation des frais généraux et l'impôt sur la fortune qui ne font pourtant qu'égratigner nos capitalistes? Toujours est-il que d'ores et déjà sont prévus :

- une diminution de la taxe professionnelle de 5 à 8 milliards de francs;
- une plus grande souplesse de la déduction fiscale-investissement;
- un début de budgétisation du financement des prestations familiales : les cotisations versées à ce titre pendant cette année par les entreprises représenteront 79 milliards de francs dont le budget prendrait à sa charge 3 à 4 milliards de francs.

Autant d'avantages aux trusts accordés sans contrepartie : ces derniers ne se sont engagés ni à investir ni à embaucher, alors que c'est au nom de ces principes que l'on justifie tous ces cadeaux. Cadeaux lourds de conséquences pour les travailleurs. Que l'on en juge... L'on prévoit de compenser l'écrêtement de la taxe professionnelle par le relèvement d'un point ou d'un demi-point de la TVA (qui est de 17,60% actuellement). Or, qui paye la TVA, sinon les travailleurs à chaque fois qu'ils effectuent des achats de biens de

consommation? Certes, l'on prévoit bien de baisser d'un point, par contre, le taux de 7% de la TVA; mais ce dernier ne frappe que certains produits alimentaires et en nombre restreint.

Quant à la budgétisation du financement des prestations familiales, rappelons que cette mesure était prévue par le VIIIe Plan élaboré sous Giscard-Barre : il s'agit, en fait, de donner aux travailleurs d'une main ce qu'on leur enlève de l'autre; puisque les prestations familiales qu'ils pourront toucher seront payées par eux-mêmes par l'impôt!

Enfin, s'il y a pause des charges sociales et fiscales pendant un an pour les trusts, comment le budget 83 va-t-il pouvoir se construire? Sinon par des sacrifices démesurés demandés aux travailleurs pour les plus grands profits de nos monopoles?... Où est dans tout cela le changement promis aux travailleurs le 10 mai?

**SIDERURGIE ANGLAISE :
INVESTISSEMENT
N'EGALE PAS EMPLOI**

Le trust sidérurgique britannique British Steel, selon des statistiques officielles, a réduit ses effectifs de moitié en 4 ans : de 196 000 travailleurs fin mars 1978, il est passé à 106 200 fin janvier 1982. Et, parallèlement, sa production est de 14,4 millions de tonnes au cours de l'exercice qui s'achève contre 17,4 millions pendant l'exercice terminée en mars 1978. Autrement dit, sa productivité s'est améliorée : on a jeté nombre de travailleurs à la rue et ceux qui sont restés ont dû intensifier leurs cadences. Preuve, s'il en est, que le soutien à l'investissement et à l'emploi d'équipements plus performants sont loin de garantir et encore moins de stimuler l'emploi...

Rubrique réalisée par
Catherine LEMAIRE et Pierre BAUBY

L'HUMANITÉ ROUGE
Fondateur : Jacques JURQUET.
Directeur politique : Pierre BURNAND.
Directeur de publication : Jean-Luc EINAUDI.
Commission paritaire : N° 57952 - dépôt légal : 1^{er} trimestre 1982.
Téléphone : 16 (1) 893 87 16.
Adresse : Presse d'Aujourd'hui, BP 70 94220 Charenton.

A PROPOS DES DECLARATIONS DE DEFFERRE LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME EXPRIME SON INQUIETUDE ET SA COLERE

La Ligue des droits de l'homme a publié le 17 avril le communiqué suivant :

Le comité central de la Ligue des droits de l'homme exprime publiquement et gravement son inquiétude et sa colère. Son inquiétude devant l'annonce du retard apporté à l'examen du projet d'abrogation de la loi dite « sécurité et liberté » et devant l'insuffisance des démentis officiels quant aux motifs de cet ajournement. Sa colère provoquée par les déclarations fracassantes du ministre de l'Intérieur préconisant la promulgation de diverses mesures qui vont bien au-delà des dispositions scélérates auxquelles est associé le nom de M. Peyrefitte.

Certaine d'être l'interprète des Françaises et des Français qui, en raison des engagements pris, notamment en ce qui concerne le rétablissement des droits et libertés des citoyens, ont contribué avec elle, en mai et juin derniers, à assurer l'élection de François Mitterrand et la victoire de la gauche, la Ligue des droits

de l'homme entend mettre le gouvernement en garde contre l'illusion d'une « sécurité » acquise au prix de libertés essentielles.

Ceux qui ont condamné cette illusion devant le corps électoral et ont obtenu de lui les moyens de gouverner seraient, à leur tour, légitimement condamnés si, comme leurs prédécesseurs, ils tiraient argument d'une recrudescence de la violence pour reprendre à leur compte les erreurs commises par la droite au pouvoir.

L'histoire nous a montré ce qu'il en coûtait à une démocratie de voir des hommes se réclamant de la gauche céder à la pression des événements, renier les promesses qui les avaient portés au pouvoir et appliquer — parfois même en allant au-delà de ce que leurs adversaires auraient osé faire — la politique dont ils avaient, à juste titre, dénoncé la malfaisance.

Le comité central de la Ligue des droits de l'homme jugeait déjà difficilement acceptable le compromis intervenu entre divers ministres en ce qui concerne les

contrôles d'identité. C'est dire qu'il ne peut admettre l'arbitraire total réclamé par le ministre de l'Intérieur.

Quant au « droit de tirer » réclamé par les policiers sans qu'il ait à intervenir la notion de légitime défense, et après simple sommation, non seulement le comité central considère qu'une telle proposition — de nature à justifier toutes les « bavures » — ne peut être prise en considération, mais il estime que, dans la mesure où elle se fonde sur la pratique admise pour la gendarmerie, elle devrait inciter le gouvernement à réexaminer les conditions dans lesquelles les gendarmes sont autorisés à faire usage de leurs armes.

Le comité central de la Ligue des droits de l'homme, devant la gravité de cette situation nouvelle et les risques qu'elle fait courir à la difficile expérience vécue par la gauche au pouvoir, invite son bureau à solliciter d'urgence une audience au président de la République.

MARCHANDS AMBULANTS APRES VINGT JOURS DE GREVE DE LA FAIM, ILS ONT GAGNE

Après vingt jours de grève de la faim (voir nos trois précédentes éditions), les marchands ambulants grévistes de la faim ont remporté un succès. Dans un communiqué, leur comité de grève déclare :

Les 40 grévistes de la faim représentant les marchands ambulants réunis autour des associations de la MTI, ont décidé aujourd'hui 15 avril à 20 heures, de cesser leur action entamée depuis le 27 mars 1982, pour leur droit à une carte de séjour et une carte de commerçant ambulant dans le cadre de la régularisation exceptionnelle des travailleurs immigrés, décidée par le gouvernement. Cette décision a été prise après avoir eu connaissance, par l'intermédiaire du ministère du Commerce et de l'Artisanat, de l'acceptation des 20 dossiers tests étudiés entre mardi et mercredi par les administrations concernées.

L'accord, est que l'ensemble des dossiers des marchands ambulants vont être étudiés sur la base des critères retenus pour les 20 dossiers acceptés.

Les grévistes de la faim et l'ensemble des marchands qui se sont présentés à la régularisation vont être convoqués dès lundi 22 avril 1982 aux différentes préfectures concernées pour retirer leur carte de séjour et de commerçant d'une année.

Ce succès, les marchands ambulants immigrés le doivent à leur propre lutte. C'est sous cette pression que le gouvernement a dû finalement reculer.

LA MATRAQUE DE DEFFERRE AVAIT ETE ARRETEE PAR LE CLERGE ...

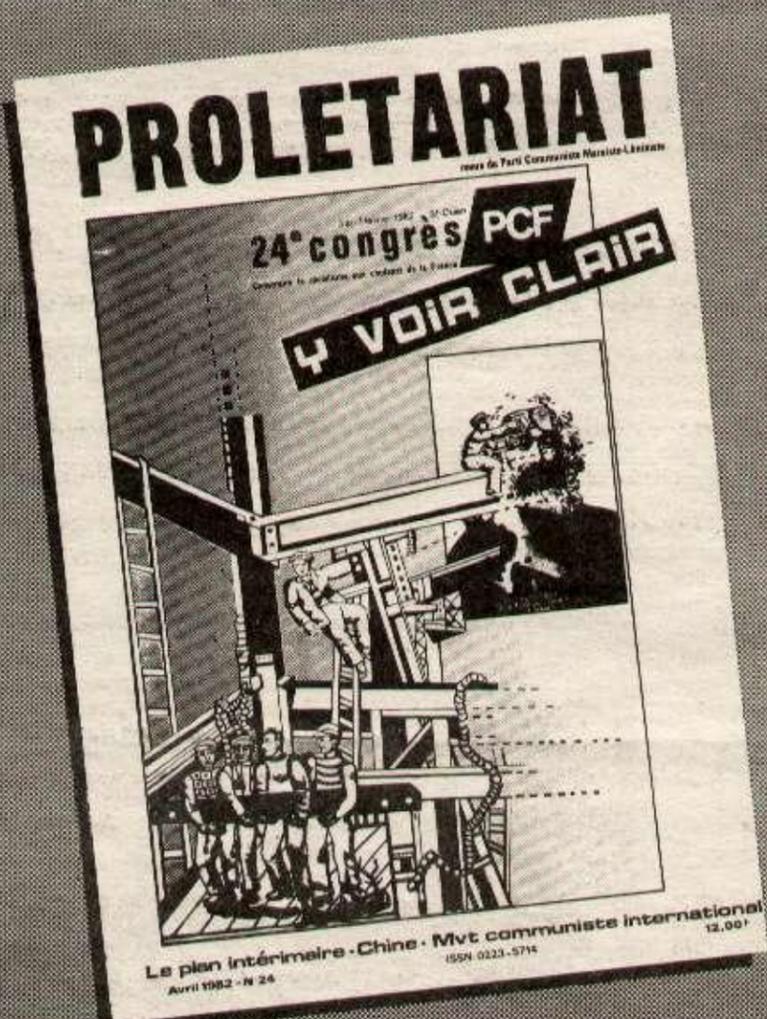
Il y a quelques temps, le député UDF Paul Pernin posait une question écrite à Gaston Defferre pour obtenir l'évacuation de la crypte de l'église de Saint-Antoine des Quinze Vingts où avait lieu la grève de la faim des quarante marchands ambulants immigrés. Que croyez-vous que répondit Gaston Defferre? Qu'il ne pourrait faire évacuer les locaux que si le clergé le demandait! Si le clergé l'avait demandé, la police serait donc intervenue pour chasser les grévistes de la faim. Fort heureusement, non seulement le clergé n'a jamais demandé cela mais, au contraire, a apporté un certain soutien aux grévistes de la faim.

Pour montrer sa détermination, Gaston Defferre devait ajouter : « Sur 25 usines occupées pour lesquelles des décisions judiciaires d'expulsion ont été prononcées, 18 ont été évacuées au cours du mois dernier. Qu'on

ne me dise donc pas que le gouvernement fait preuve de laxisme et qu'il ne fait pas appliquer les décisions judiciaires ».

Puis, toujours pour montrer à ces messieurs de l'UDF, du RPR et à l'opinion publique de droite qu'il n'y avait rien à redire sur sa poigne, il rajoutait : « Le gouvernement a engagé, depuis plusieurs mois, une procédure de régularisation de la situation des étrangers qui se trouvent sur le territoire français. 100 000 environ de ceux-ci sont en règle et recevront les papiers qui le justifient. 40 000 à 50 000 n'obtiendront sans doute pas cette régularisation. »

Nous voilà clairement prévenus. C'est par dizaines de milliers que Gaston Defferre envisage les expulsions d'immigrés. Avec bien d'autres, y compris de nombreux militants socialistes, nous ferons tout pour le mettre en échec.



Au sommaire :

— un éditorial qui appelle à une étude et à une discussion nécessaires sur le socialisme. — une étude du XXIVe Congrès du PCF, notamment du socialisme à la française, de la voie de l'avancée démocratique, des rapports du PCF et de l'URSS. — une invitation à lire le document du Parti communiste chinois sur quelques questions de son histoire. — un examen du plan intérimaire 82-83. — des notes de lectures. — quelques données et hypothèses concernant les éclatements du mouvement communiste international de 1945 à aujourd'hui.

Le commander : à PROLETARIAT, BP 320, 13213 Marseille Cedex 1. (A l'unité : 15,00 francs. Abonnement : 4 numéros : 50,00 francs).

VIETNAM

Selon le Comité international contre la piraterie, créé en 1981, environ 450 000 réfugiés vietnamiens ont péri en mer, en voulant fuir leurs pays, victimes des pirates. 750 000 réfugiés ont pu atteindre d'autres pays, en risquant leur vie.

CORÉE

Le dirigeant nord-coréen, Kim Il Sung, a prononcé un discours au cours duquel il a proposé aux Américains de retirer leurs troupes stationnées en Corée du Sud depuis la deuxième guerre mondiale. Il a de nouveau formulé sa proposition d'une confédération des deux parties de la Corée, respectant leurs spécificités, pour en finir avec la division du pays.

AFGHANISTAN

Radio-Kaboul a annoncé que le gouvernement avait préparé un plan « pour liquider les contre-révolutionnaires », autrement dit les résistants.

Une nouvelle campagne de recrutement a été lancée, l'âge d'incorporation ayant été abaissé de 21 à 19 ans.

Les combats se sont multipliés à

Kaboul et dans les environs où des batailles de plusieurs heures et des tirs de nuit ont été entendus au nord et au sud de la capitale.

RDA.

Environ 500 personnes, surtout des jeunes, arborant le badge pacifiste interdit, ont participé le 17 avril à l'enterrement du communiste dissident, le physicien Robert Havemann. Plusieurs personnalités constestataires, comme le chanteur Rolf Biermann, exilé à l'Ouest, n'ont pas reçu l'autorisation de participer aux obsèques.

Le pasteur qui a prononcé l'oraison funèbre, a retracé la vie et la lutte du savant contre le nazisme, puis en faveur d'un socialisme démocratique en RDA.

ZIMBABWE

A l'occasion du deuxième anniversaire de l'indépendance du Zimbabwe (ex-Rhodésie), la capitale du pays, jusqu'ici Salisbury, a été rebaptisée Harare, dans le cadre d'une opération de « décolonisation » des noms de villes, villages et rurs.

COMORES

LE FRONT DEMOCRATIQUE OBTIENT 15% AUX DERNIERES ELECTIONS LEGISLATIVES

Les dernières élections législatives aux Comores des 7 et 14 mars 1982 ont révélé l'existence d'une grande force politique luttant pour le triomphe de la Démocratie nouvelle aux

Comores. Le Front démocratique s'est en effet présenté avec 17 candidats sur 38 sièges à pourvoir dans les trois îles composant la République fédérale islamique des Comores et a mené

campagne sur un programme clair de Démocratie nouvelle. La grande majorité de ses candidats ont obtenu entre 10 et 22% de voix. Ce score plus qu'honorable, qui situe le Front démocratique aux alentours de 15% sur le plan national, constitue un changement fondamental dans le paysage politique comorien. C'est en effet la deuxième fois dans l'histoire politique des Comores, qu'une force politique indépendante des sphères de l'impérialisme et de la grande bourgeoisie comorienne participe à des élections. (La première fois, c'était en 1972 avec le Parti socialiste des Comores qui recueillit 3% des voix).

C'est donc une avancée importante pour les forces patriotiques et démocratiques et une grande victoire pour les libertés politiques. La féodalité et la grande bourgeoisie comoriennes ne sont en effet pas prêtes à accepter cette nouvelle réalité de la scène politique comorienne. Les grandes fraudes dans les élections, la répression, les mesures d'intimidation, la constitution des groupes para-militaires dans certaines régions montrent de manière éloquentes vers quelle direction la réaction comorienne veut évoluer. Ahmed Abdallah et son régime mercenaire comptent sur ces méthodes pour faire taire les forces révolutionnaires. C'est dire que la lutte contre la dictature et le système de parti unique, l'exigence d'expulsion des mercenaires et la défense des libertés politiques et syndicales sont au centre des préoccupations des forces patriotiques comoriennes. Le résultat des législatives constitue un puissant encouragement.

C.L.

ISRAEL

LA TERREUR SUSCITE QUELQUES RESERVES DANS LES RANGS ISRAËLIENS

Une quinzaine de Palestiniens — pour la plupart âgés de moins de 18 ans — tués en un mois en Cisjordanie ou dans la bande de Gaza occupées; près de 200 blessés dénombrés dans les hôpitaux: les militaires et les colons israéliens ont la gâchette facile et les morts, quand ils sont arabes, ne pèsent pas bien lourd au pays du sionisme.

Le chef d'état-major Eytan n'expliquait-il pas, il y a deux semaines, que les jeunes Palestiniens qui lancent des pierres contre les soldats, lanceraient des bombes s'ils en avaient. Logique imparable qui permet d'abattre n'importe qui en pleine rue.

Les officiers ont même demandé un assouplissement des consignes réglementant l'usage des armes, lors des opérations de maintien de l'ordre. Ils voudraient l'autorisation de tirer sur les manifestants plus rapidement. Bientôt ce sera la chasse aux lapins!

Ce déferlement de violence auquel se joignent avec plaisir les colons, a toutefois engendré quelques protestations, encore minoritaires, parmi les Israéliens eux-mêmes. De jeunes réservistes se sont élevés contre les brutalités infligées aux habitants de Gaza (douches froides, ...). Un député a appelé les soldats à « *désobéir aux ordres illégaux* ». Et un ancien juge à la Cour suprême a qualifié de « *loi de barbares* » le blocus imposé aux habitants Druzes du Golan, en grève depuis neuf semaines contre l'obligation de se doter d'une carte d'identité israélienne.

C'est peut-être le début de la fin du consensus national en Israël?...

DRUZES

DANS LE GOLAN SYRIEN OCCUPE

Nous publions ci-dessous un témoignage paru dans la dernière édition de *France - Pays arabes*, revue de l'ASFA.

Je suis allé sur le Golan syrien annexé, le 14 février, premier jour de la grève illimitée déclenchée par la population druze de ce territoire pour protester contre la détention de quatre de leurs leaders et l'extension à leurs villages de la loi israélienne. La population druze du Golan occupé par les Israéliens depuis 1967 n'est plus que de 13 000 personnes, (elle était beaucoup plus nombreuse avant l'occupation israélienne) réparties en quatre grosses agglomérations. Je suis allé dans deux de ces bourgs: Majdel Shems et Massaade, et j'ai pu constater que la grève y était totale.

La plupart des habitants sont agriculteurs et sont, par conséquent, leurs propres patrons. Les pommes du Golan sont à juste titre renommées et les agriculteurs ont récemment construit une chambre froide commune aux quatre villages pour stocker leurs récoltes de pommes et ne plus dépendre des fluctuations du marché de la pomme israélienne pour l'écoulement de leur produit.

Ceux qui ne sont pas agriculteurs travaillent dans les kibboutzim de la frontière israélienne ou

pour la société de bâtiment Soleh-Boneh. Certains participent même à l'édification des colonies de peuplement israéliennes sur leurs terres! (L'une de ces colonies vit de l'exploitation d'une source dont l'eau est mise en bouteille et concurrence désormais notre Vittel sur les tables des Israéliens). Mais tous ont décidé de se mettre en grève malgré les pressions de leurs employeurs pour le cas où ils persisteraient dans leur refus de reprendre le travail.

Il faut dire que la population druze est particulièrement bien organisée pour ce genre d'entreprise collective. Les décisions sont prises en assemblée générale et une fois la décision prise, tout le monde s'y tient. Déjà, lors de la tentative d'imposition des cartes d'identité israéliennes qui avait précédé l'annexion au territoire israélien, l'année dernière, on avait pu voir à l'œuvre cette cohésion.

Ceux qui avaient accepté le document compromettant israélien furent mis en quarantaine, ce qui, concrètement, signifiait que si quelqu'un se mariait chez eux, personne ne se rendait à son mariage ou si quelqu'un mourait, personne n'allait à son enterrement. Finalement, la pression sociale manifestée par cet ostracisme s'est avérée trop forte

à supporter et ceux qui avaient accepté, pour des raisons de commodité, les cartes d'identité israéliennes, les ont rendues aux autorités d'occupation, car l'ostracisme qu'ils devaient subir leur était proprement insupportable.

Cette fois-ci, aussi, les populations druzes du Golan paraissent déterminées à aller jusqu'au bout de leur grève et cet exemple pourrait avoir des conséquences sur les Druzes de l'intérieur d'Israël qui sont utilisés par les Israéliens mais n'en sont pas mieux remerciés. Les porte-parole de la grève disent avoir tout prévu pour une grève longue et rappellent volontiers que dans les années 1920 ils ne s'étaient pas laissés intimider par les soldats français. Les seuls problèmes qui se posent à eux, dans l'immédiat, sont des problèmes de santé, dans la mesure où ils sont coupés de tout hôpital et celui des enfants qui atteignent l'âge de 14 ans et doivent nécessairement recevoir des documents d'identification s'ils ne veulent pas être réduits à une existence fictive. Pour tous ces problèmes, les habitants du Golan en appellent directement à l'ONU en espérant que le gouvernement israélien voudra bien reconsidérer sa décision d'extension de la loi israélienne à leurs villages.

CAMBODGE

QUELLE EST LA PORTEE DE L'OFFENSIVE VIETNAMIENNE DE LA SAISON SECHE ?

Dans son dernier numéro, le bulletin du Mouvement Solidarité Cambodge publie un éditorial dont nous reproduisons ci-dessous de larges extraits.

De violents combats ont eu lieu depuis le début de la saison sèche (novembre 81) dans les zones nord et ouest du pays.

Les moyens mis en œuvre sont d'une ampleur inégalée: blindés, aviation, gaz toxiques. Les unités vietnamiennes auraient même été renforcées d'une division si l'on en croit la *Far Eastern Economic Review*.

La première signification de ces nouvelles offensives vietnamiennes est pour nous d'un grand réconfort. En effet, elles démontrent — contrairement à certains journalistes qui ne voient que l'affaiblissement des forces de résistance — que ces forces (de résistance) se portent bien, puisqu'elles obligent les occupants à prendre des offensives pour enrayer leur avancée.

Les deux premières cibles vietnamiennes étaient constituées par la région des trois frontières au nord (Cambodge, Laos, Thaïlande) et celle de Koh Kong à l'ouest. Or, ces deux points sont significatifs: ce sont des points stratégiques qui permettent la progression de la guérilla en profondeur dans le pays.

Ces deux offensives ayant été, sinon stoppées, du moins ayant manqué d'efficacité, les Vietnamiens ont multiplié les cibles dans le nord-ouest et dans l'ouest à partir de la mi-janvier.

S'ils n'ont pas donné de détails sur leur offensive d'ensemble (ce qui ne leur ressemble pas), ils ont fait grand bruit autour de la prise de Phnom Malai — ce qui a été démenti par Monsieur Khieu Samphan à Pékin.

On peut penser que cette offensive qui, sur le plan militaire n'est pas une victoire pour les Vietnamiens, loin s'en faut, a des objectifs diplomatiques et politiques. On peut faire l'hypothèse qu'ils vont en effet s'en servir vis-à-vis de l'ASEAN pour saper le crédit des forces de résistance — et au-delà des pays qui les soutiennent.

Mais nous ne saurions retenir que ces seules opérations vietnamiennes. Outre qu'elles n'ont rien d'un « scoop », car la guerre est faite d'offensives et de contre-offensives, de flux et de reflux, qui ne sont pas toutes significatives, il ne faut pas oublier le reste du pays. Or, la situation est différente. Obligés de dégarnir certains de leurs cantonnements de l'intérieur, les Vietnamiens ont permis aux maquisards de remporter des succès. C'est ainsi que, fait significatif, 30 villages ont été libérés près de la route numéro 6 (au nord de Tonlé Sap).

Analysant la situation lors de son séjour à Pékin, début février, Monsieur Khieu Samphan, premier ministre du gouvernement du Kampuchea démocratique, a déclaré: « *Il est impossible pour les troupes vietnamiennes de s'emparer de l'ensemble de Phnom Malai. Elles occupent seulement une petite région au sud de Phnom Malai.* »

Pour le Mouvement Solidarité Cambodge, cette offensive vietnamienne, même si elle se situe dans un contexte de défensive globale des forces d'occupation, ne peut que nous inciter à nous mobiliser pour soutenir la résistance.

Soutenant les trois composantes de la résistance patriotique, sans considération de leurs positions politiques et idéologiques ou de leur projet pour le Cambodge futur, indépendant de toutes et de chacune, ouvert à tous ceux qui, quelles que soient leurs opinions politiques, philosophiques ou religieuses, choisissent la défense du droit sacré du peuple cambodgien à l'indépendance — le Mouvement Solidarité Cambodge réunit toutes les conditions pour rassembler toutes les solidarités et tous les soutiens dont il se fait le porte-parole.

APPEL

De sources diverses, notamment laotiennes, cambodgiennes, thaïlandaises et américaines, des informations font état de l'utilisation d'armes chimiques et bactériologiques par les forces vietnamiennes et soviétiques, au Laos et au Cambodge.

Ces informations ont paru suffisamment sérieuses pour justifier la création d'une commission d'enquête des Nations Unies. Mais celle-ci n'a pu enquêter que dans les camps de réfugiés laotiens et cambodgiens en Thaïlande, et bien tardivement par rapport aux événements.

Devant la gravité des accusations portées, les sous-signés exigent une enquête plus approfondie des organisations internationales, en particulier dans les territoires mêmes où ces armes auraient pu être utilisées. Ils soutiennent la demande de convocation d'une conférence internationale, sous l'égide de l'ONU, portant sur ces questions.

Si ces accusations se trouvaient vérifiées, ils appellent les organisations internationales, les gouvernements, et l'opinion publique mondiale à dénoncer formellement et solennellement de telles pratiques qui sont de véritables crimes contre l'humanité, condamnés par le droit international en vigueur.

Les signatures et souscriptions pour la publication de cet appel dans la presse sont à adresser à: Marie-Thérèse Dufour, BP 47, Ivry-sur-Seine (94200).

PROCES DES HUIT MUTINS TAHITIENS

PAPEETE, BANLIEUE DE VERSAILLES ?

C'est le lundi 19 avril que s'est ouvert devant la cour d'assises de Versailles le procès des huit mutins de la prison de Papeete. Le procès durera toute la semaine. En mai 79, ils avaient été condamnés à des peines allant de cinq ans de travaux forcés jusqu'aux travaux forcés à perpétuité. Oui, vous avez bien lu : travaux forcés ! Car la justice qui s'applique en Polynésie « au nom du peuple français » est sans complexe : elle est toujours à l'heure coloniale. C'est d'ailleurs pour cela que les jugements ont pu être cassés et qu'un nouveau procès vient de s'ouvrir. Depuis trois ans maintenant, ces hommes attendent donc dans des prisons situées à 20 000 kilomètres de chez eux.

Les faits remontent au 14 janvier 1978. Ce jour-là une mutinerie éclate à la prison de Nuutania de Faaa. Il est environ 16 heures. L'assaut sera donné le lendemain matin par la gendarmerie. Bilan : un gardien tué par les mutins ; un prisonnier abattu par un tireur d'élite. Sur le toit de la prison, les mutins déployaient des drapeaux tahitiens, criaient des slogans en faveur de l'indépendance de leur pays. Le caractère anticolonialiste de la mutinerie est revendiqué par ces hommes. Emmanuel Tauhiro, le chef des mutins, écrira quelques temps après : « Notre affaire, bien sûr, est une affaire politique car c'est pour l'arrêt immédiat des essais nucléaires en Polynésie que nous avons organisé une révolte dans la prison. » La présence en prison, à ce moment-là, d'un leader indépendantiste, Charlie Ching, a sans aucun doute contribué à donner cette dimension anticolonialiste à la mutinerie. Car ces hommes, jeunes, étaient des prisonniers de droit commun, victimes de la destruction de toute une culture, provoquée par le colonialisme français.

Quand s'ouvre le procès, d'emblée son caractère colonial apparaît, du moins aux yeux de quiconque considère que Papeete n'est pas une agglomération des Yvelines. Les jurés sont français, bien sûr, mais il faut un interprète car la plupart des accusés

comprennent très mal la langue de leurs « ancêtres gaulois ». Ils pensent, parlent, écrivent dans celle du peuple maohi. Dès le départ, M^{re} Tubiana, l'un des avocats soulève une irrégularité flagrante, un déséquilibre : tous les témoins de l'accusation ont pu effectuer le voyage ; par contre, aucun des témoins de la défense, venant de Tahiti, ne sera présent. On n'a pas pu, soi-disant, leur trouver de moyen de transport. Des lettres d'excuse ont été transmises par le Parquet général de Papeete. Puis il est donné lecture de l'acte d'accusation mis au point par le Parquet général de Papeete. Aussitôt, les avocats de la défense dénoncent avec vigueur le caractère colonial de la justice à Tahiti. Maître Tubiana affirme : « Les règles de la justice ne sont pas respectées en Polynésie. » Et il donne des exemples. Au lieu de 9 jurés en France, il n'y en a là-bas que 4. Et ce sont nécessairement des notables, des Français. Un domestique, un serviteur à gages, quelqu'un qui ne sait ni lire ni écrire le français ne peut être juré. Voilà ce qu'est le code colonial. Mais il y a pire encore : les droits de la défense sont niés. En Polynésie, il n'y a pas de délai fixé pour la garde à vue. Toute l'instruction peut se mener sans que l'accusé soit défendu par un avocat. Il est seul face aux gendarmes. C'est ce qui s'est produit pour les mutins.

Maître Cuny, qui, en 1978, fut le seul avocat à s'occuper de l'affaire porte des accusations précises et d'une extrême gravité. Quand il s'est rendu à la prison après la mutinerie, la situation — dit-il — était insupportable. Des détenus y étaient frappés. Il a entendu des cris de prisonniers auxquels des sévices étaient infligés. Qu'on imagine la situation : les gardiens et les gendarmes, seuls avec les prisonniers après une mutinerie. Et c'est dans ces conditions, que la gendarmerie a dressé les procès-verbaux à l'intérieur de la prison.

Maître De Félice intervient à son tour pour dénoncer la situation coloniale qui règne. Les détenus ont été

totallement sans défense, ils n'ont pas eu d'avocat au cours de l'instruction. Et il met en cause l'attitude des avocats commis d'office, résidant à Tahiti : ce sont tous des Français et aucun d'entre eux n'a accepté de défendre ces hommes. Il dénonce une « justice asservie à des intérêts locaux puissants ». Pendant des mois, les accusés sont restés sans avocat. Les droits de la défense ont été totalement violés.

Puis, la présidente du tribunal procède à l'interrogatoire de chacun des accusés. Décidément, à l'écouter on pourrait croire que ce procès concerne des faits survenus dans la banlieue versaillaise. Et surtout que la dimension politique en est absente. Et pourtant, peu à peu, à travers la vie de ces hommes se dessine la misère d'un peuple. Des traits communs se dégagent : l'alcoolisme, les parents morts quand ils étaient enfants, l'inadaptation d'une école qui impose le français. Le tableau d'une société, d'une culture détruite.

En dépit des efforts de la présidente du tribunal pour faire de ce procès une banale affaire de droit commun, M^{re} De Félice permet de situer clairement les choses ; il fait ressortir la totale inadaptation entre la culture de ce peuple et ce qu'on lui impose. Il met en lumière la domination coloniale. La présidente l'interrompt mais pourtant, la réalité de ce procès est ainsi située. Claude Temarii, par exemple, qui, comme les autres, cherchait un peu de bonheur dans la bière (« Trois bouteilles, ça fait une belle quantité ! » s'exclame la présidente) ne parle pas français, à l'école on a voulu lui imposer une langue et une histoire étrangères. Il parle et écrit le tahitien ; il a appris à écrire sa langue par lui-même. Et l'acte d'accusation parle de « débilite » ! Il parle de l'histoire de son peuple qu'il a appris lors de réunions politiques. L'alcoolisme est comme un arrière-plan dans la vie de ces hommes et dans leur misère. Certains de leur parents en sont morts ou devenus fous. Et l'on pense aux Indiens d'Amérique et à tous ces peu-

ples colonisés chez lesquels les « civilisateurs » ont introduit l'alcool comme arme d'asservissement.

Pour finir, une remarque au journal *Le Matin* qui qualifie l'un des accusés, Oscar Chapman, d'« énorme, presque informe individu ». Sait-il que sa mère, qui n'avait pas de quoi l'élever, est morte quand il avait neuf ans ? Que ses parents adoptifs ont été incarcérés et qu'il s'est retrouvé, à 12 ans, livré à lui-même. Sans aucun métier, lui aussi buvait, de la bière,

du rhum, tout ce qui se trouvait là.

Voilà ce qu'on a fait d'un peuple « au nom du peuple français ». Oui, il y a eu un gardien tué par les mutins et ils le regrettent profondément ; il était tahitien comme eux.

La France et ses colons ont apporté le malheur à ce peuple, avec en prime, les essais nucléaires. Ce procès fait partie des derniers soubresauts du colonialisme.

Pierre BURNAND

COLONIALISME

« Tahiti c'est un produit exotique fabriqué par les occidentaux »

Voici quelques extraits d'un commentaire présenté récemment sur les ondes d'une radio libre par M. Roland Jeanneret, pasteur en retraite.

Un des meilleurs connaisseurs du Pacifique sud, retour de Tahiti, écrivait dès 1975 dans *Le Monde* : « Tahiti va devenir méchante ! ». La succession, à Papeete, des affaires criminelles à caractère politique (1972, janvier 79, mai 79) le montre bien et il est grand temps que nous, le peuple de France, en prenions conscience.

L'implantation du CEP (Centre d'expérimentations — nucléaires — du Pacifique) en 1963 a provoqué là-bas un bouleversement inimaginable auparavant, un boom économique qui a profité avant tout aux classes possédantes et dirigeantes, à beaucoup d'autres aussi bien sûr qui, arrivant souvent de leurs îles lointaines afin de travailler « pour la bombe », pouvaient se payer le cinéma, acheter la radio, la voiture... pour s'apercevoir trop tard qu'ils n'étaient que les victimes d'une prolétarisation dont les conséquences apparaissent chez leurs enfants : des milliers de jeunes aujourd'hui sans travail et sans avenir...

D'autre part, après l'injustice des retombées financières du CEP, il y a le danger des retombées radioactives des 41 essais aériens et, depuis 75, les dangers provenant des essais souterrains qui continuent à Mururoa.

La révélation, rendue publique en 78 par les atomistes américains, des suites dramatiques, 30 ans plus tard, des essais américains dans les îles Marshall... Les accidents graves survenus à Mururoa en 79 puis en 81... Tout cela a suscité en Polynésie une inquiétude profonde et qui ne fait que croître. En France, il a fallu l'article un peu fracassant d'*Actuel* en juillet dernier : « La dissuasion vaut-elle 40 cancers par an ? », et surtout l'article de *Libération* du 6 novembre : « Mururoa, la gangrène atomique » — dont certains détails étaient d'ailleurs discutables — pour que notre attention soit réveillée.

En Polynésie ce sont évidemment les jeunes qui réagissent le plus violemment. Cette violence peut s'exprimer en paroles, très fortement et en excellent français. Ecoutez ces lignes écrites par un ami qui terminait en 78 ses études en France : « Que suis-je ? Rien (...) Mon nom s'écrit avec les lettres de l'alphabet latin mais ma vie s'écrit avec mon souffle et le souffle de tous ceux qui souffrent du manque d'être. Nous ne sommes assurément pas encore. On me dit Tahitien, mais je refuse. (...) "Tahitien", c'est la chemise dont le tissu est imprimé à Lyon ou au Japon. (...) Tahiti, c'est un produit exotique fabriqué par les Occidentaux pour la consommation de leurs compatriotes. (...) Personne ne peut voir ce que ce nom comporte de douloureux. (...) Un peuple entier meurt sans paroles, comme dans un film muet, parce que d'autres font l'effort de parler pour lui, à sa place. A Tahiti on passe son temps à élire des miss, à tirer des tombolas et à se saouler l'âme. Demain on trouvera des spécimens de Tahitiens dans les vitrines des musées avec des étiquettes et des billets de banque plein la bouche pour s'assurer qu'ils ne parleront vraiment plus. Demain ? Mais, demain a déjà commencé hier ! Je suis. (...) »

Cette violence s'exprime aussi par des actes de colère aveugle de la part de jeunes qui, eux, n'ont pas pu ou presque pas pu aller à l'école, qui n'ont connu que le chômage ou des emplois de très courte durée. De notre temps (de 72 à 74), ils formaient des bandes qui, après la guitare, se contentaient le plus souvent de saccager quelques magasins. Souvent, tentés par de forts salaires, ils ont dû se résoudre à aller travailler un an ou deux à Mururoa : c'est le cas d'au moins 4 ou 5 des jeunes qui, depuis 72, passent quelques années dans nos prisons de France et que nous jugeons à Versailles au nom du peuple souverain (quel peuple ?) : ils n'ont évidemment rien compris à notre science et à nos calculs militaires mais ils savent beaucoup mieux que nos techniciens et nos ministres ce qui se passe là-bas.

MANOEUVRES MILITAIRES FRANÇAISES

A MAYOTTE

Déclaration du Comité « Demokrasi Mpiya », représentant en France du Front démocratique.

Du 5 au 8 avril 1982, se sont déroulées dans l'île comorienne de Maworo (Mayotte) des manœuvres des forces armées françaises du sud de l'Océan Indien. « Hortensia » (nom de l'exercice militaire) a mobilisé de nombreuses forces dont : un commando marine de Djibouti, un détachement de la Légion étrangère de Mayotte, une compagnie de parachutistes et d'infanterie de la Réunion, des avions Transall et des hélicoptères, de nombreux navires de la marine française dont un aviso escorte, le bâtiment de soutien « le Rhin » ainsi que le « Champlain ». Une vingtaine de membres de l'état major interarmé participent à l'opération.

Le moment choisi pour cet « exercice », (le lendemain d'un débat politique en RFIC à l'occasion des élections législatives et où le problème de Mayotte était une des questions cen-

trales, moment de luttes économiques et revendicatives puissants à Mayotte) et l'ampleur des forces engagées ne peuvent laisser indifférents tous ceux qui sont attachés à l'intégrité des Comores. Le gouvernement socialiste de François Mitterrand vient donc ainsi de rappeler brutalement à l'opinion publique comorienne, comme africaine, le maintien et la persistance de l'occupation impérialiste de l'île comorienne de Mayotte.

Venu après l'abstention du représentant français à l'ONU, le 11 décembre 1981, sur la question de Maworo, cet exercice militaire sur une partie du territoire national comorien constitue une négation des engagements du candidat François Mitterrand, une renonciation des positions du PSF (Parti socialiste français) et une violation des décisions de l'ONU, OUA et Non-alignés. C'est un encouragement sans précédent des socialistes français aux prétentions des forces départementalistes

et néo-colonialistes françaises et comoriennes et un coup sérieux à l'espérance qu'avait suscité l'arrivée au pouvoir de François Mitterrand et du PSF au sein des forces démocratiques et patriotiques comoriennes.

Le Comité Demokrasi Mpiya, représentant en France du Front démocratique tient par cette déclaration à :

— dénoncer l'organisation des manœuvres militaires Hortensia en territoire comorien de Mayotte,

— réaffirmer l'appartenance de Maworo à l'Etat comorien et à exiger sa réintégration immédiate et sans conditions,

— dénoncer la complicité du gouvernement Ahmed Abdallah, Ali Mroudjaé dans la perpétuation de la division de notre pays et de l'occupation colonialiste de Mayotte,

— appeler l'opinion démocratique française et internationale à exiger le respect des engagements pris par François Mitterrand et les socialistes français.

Paris, le 8 avril 1982

BERCK

DISCUSSION BILAN AUTOUR DES 39H



RENAULT FLINS

VOUS AVIEZ DIT VITRINE SOCIALE ?

Renault-Flins. Après le mouvement des caristes, celui engagé par les O.S. et auquel la direction avait dans un premier temps répondu par le lock-out de 10 000 travailleurs au lendemain de Pâques, n'est toujours pas réglé, loin s'en faut.

Les propositions de la direction, insuffisantes et ne concernant de plus qu'une minorité des travailleurs des chaînes, ne pouvaient être acceptées : elles sont loin d'être à la hauteur du profond mécontentement dont nous avons parlé ici à plusieurs reprises, manifeste depuis plusieurs semaines, et que la direction a visiblement largement sous-estimé.

Ce lundi 19, celle-ci optait pour un durcissement, exprimé à la télévision par M. Richard, actuel responsable de la DCPRS (Direction centrale du personnel et des relations sociales, pour toute la Régie), ancien directeur de l'usine de Flins où il avait en 1978 mis en œuvre ses conceptions en matière de « relations sociales » d'une façon que ses propos de lundi ont durement remis en mémoire.

Ce mardi matin, à 5h45, la maîtresse musclée, en sommeil ces derniers temps, montrait qu'elle n'avait pas perdu la main; voitures, militants (un militant CFDT notamment) étaient victimes de sa brutalité provocatrice et dans l'usine les défilés organisés lors du débrayage de 3 heures, à l'appel cette fois commun de la CGT, la CFDT et FO, avaient droit aux « cordons sanitaires » habituels dans le passé, mais qu'on n'avait pas encore vus cette année.

Appel commun des trois syndicats: c'est un fait notable depuis le début des mouvements de ces dernières semaines à Flins, obtenu lors de la rencontre intersyndicale du lundi 19 à laquelle était présente une délégation des travailleurs en grève, et qui n'est certainement pas pour rien dans l'amplification qu'a connue le mouvement ce mardi.

A ce sujet, les chiffres des syndicats et ceux de la direction sont très différents. Celle-ci s'efforce de présenter les grèves comme très minoritaires (appuyée en cela par une lettre

envoyée au premier ministre au nom d'une partie de l'encadrement). C'est l'argument par lequel M. Richard prétendait justifier son recours aux huis-clos, tribunaux, menaces de sanction, voire à la force publique pour assurer la prétendue liberté du travail.

Or, les grévistes ne bloquent plus, depuis vendredi, les sorties des chaînes mécaniques, d'où il n'est pourtant sorti, par exemple lundi, que quelques dizaines de voitures, incomplètes de surcroît (selon les syndicalistes), au lieu des 1 600 R5 et R18 qui sortent normalement chaque jour. Alors ?

Alors, il faudra bien que la direction, comme elle avait renoncé la semaine dernière au lock-out, en finisse avec la manière forte, la manœuvre dilatoire ou de division, et réponde sérieusement aux revendications des grévistes qui n'ont rien d'excessif (les O.S. à qui l'on refusait 5 points, voient pour le haut de la hiérarchie d'atelier la possibilité d'en avoir 35 sans problème !). Eux, ils demandent :

- indice de base 180,
- 185 maxi pour tous les P1,
- neutralisation de la maladie pour les 5 points,
- possibilité d'accorder la cinquième semaine aux congés principaux,
- participation financière de la

direction aux frais de déplacement pour les congés annuels,

- suppression de la polyvalence obligatoire,

- contrôle des cadences et augmentation des effectifs sur chaîne.

En plus, ces revendications simplifieraient bien des choses... mais ce n'est pas ce que veut la direction qui se plaît au contraire à compliquer, multiplier les différences... et qui porte de ce fait la responsabilité des conflits (ce qui justifie d'ailleurs que les travailleurs demandent le paiement des heures perdues).

Renault, modèle abondamment vanté, locomotive dans bien des domaines (exportation, robotique, chiffre d'affaires, etc...). Elle doit l'être sur le plan social. C'est un enjeu qui dépasse largement Flins, Renault en général. Il y va en fait de la signification, du contenu pour les travailleurs des réformes entreprises dans l'économie, les nationalisations en premier lieu.

Les travailleurs ne veulent pas être les laissés pour compte, voire les victimes, de la bataille économique. Pas plus aujourd'hui qu'hier.

Ceux de Flins agissent dans ce sens. Et leur mouvement est certainement le reflet d'un état d'esprit qui dépasse largement leur usine.

Gilles CARPENTIER



Samedi 10 avril, notre parti organisait une table ronde à Berck dans le cadre de sa campagne : « La parole aux travailleurs ». Le thème en était : les 39 heures et leur application dans les entreprises et administrations de l'arrondissement. C'est pourquoi des syndicalistes CGT et CFDT d'Isostat-ITT, des PTT, de l'usine des Dunes, de la papeterie Deruyscher (Maresquel), de l'Education nationale avaient répondu à cette invitation (à titre personnel).

A propos des 39 heures, chacun fit d'abord un bilan rapide de ce qui avait été obtenu dans son entreprise. De ce tour d'horizon, deux idées-force se dégagèrent : - d'une part, le fait que là où il y avait eu lutte, des avancées avaient été possibles; ainsi à Maresquel, deux jours de débrayages ont imposé quelques avantages pour les travailleurs, alors que la direction bloquait les négociations, et ce depuis deux mois; - d'autre part, l'impossibilité de faire correspondre à ces réductions du temps de travail, des créations d'emplois, ce qui pourtant était le but des ordonnances.

A la suite de cela, la discussion porta évidemment sur le chômage, véritable fléau dans la région de Berck-Montreuil puisqu'on l'estimait à 11% de la population active en juin 1981 (moyenne nationale à l'époque : 7,5%). Débat intéressant qui révéla les divisions réelles existant; entre travailleurs du secteur privé et ceux du secteur public. On discuta bien sûr de la fameuse cotisation-chômage des fonctionnaires approuvée par certains ici. Ce à quoi les opposants à ce projet répliquèrent par l'importance des petits salaires et de l'auxiliaire dans la Fonction publique, rappelant par là même que les fonctionnaires n'étaient pas les nantis dont avait parlé, en son temps, Barre.

La logique de fond des 1% qui, au lieu de s'attaquer aux profits, s'en prend aux travailleurs, servit de conclusion à ce point de discussion.

Autre point qui révéla les divisions entre travailleurs du privé et du public : alors que pour les premiers, la réduction progressive vers les 35 heures apparaissait peu réalisable, elle était immédiatement accessible dans les PTT.

Une précision affina la revendication des 39 heures pour les équipes de jour dans le privé. L'ensemble des participants à notre réunion jugea préférable d'abaisser le temps de travail d'une heure par semaine au lieu de la reconvertir en une journée de congé par mois; car avec cette deuxième possibilité, il faut quand même assurer le taux de production dans son intégralité pendant la journée où il manque quelqu'un.

La réunion se poursuivit par la projection de diapositives nous faisant découvrir l'usine d'Isostat, lieu d'une grève dont notre journal s'était fait l'écho (cf. HR N° 1281). Un employé de l'usine commentait chaque vue, relatant la vie du personnel en majorité féminin. Il nous fit partager les terribles conditions de travail des ouvrières qui produisent à un rendement élevé des pièces travaillées au micron près. Il nous fit partager leurs craintes quant aux perspectives de l'emploi, car il faut savoir qu'au plus beau jour, cette entreprise comptait jusqu'à 527 employées et qu'aujourd'hui,



d'hui, elles ne sont plus que 240, les ouvrières étant remplacées par des robots. Il nous fit comprendre la rapacité de ses patrons qui, après avoir fait réaliser les pièces détachées à Cucq (62), les envoient à Singapour pour le montage à la main et les « rapatrient » ici, à Cucq, pour le marquage. Autant dire que l'exploitation des ouvrières de Singapour revient moins chère (un bol de riz par jour par employée, aux dires du patronat) que le voyage aller-retour lui-même. Enfin, ce camarade nous fit vivre le ras-le-bol des ouvrières d'Isostat qui amena leur mouvement; mais il nous fit aussi partager leur isolement total lors de cette lutte dont chacun ici reconnut y avoir une responsabilité en dehors de toute appartenance syndicale.

Car voilà bien peut-être le thème central abordé en fin de compte lors de cette table-ronde : celui de l'unité et de la solidarité. Evidemment, les divisions entre travailleurs du public et du privé, entre syndicats n'ont pas été mises sous la table, loin de là. Elles sont apparues tout au long de cette rencontre, mais avec la volonté évidente de la part de chacun de ne pas en faire quelque chose d'insurmontable.

L'isolement est déjà tel dans la région de Berck, région à dominante rurale, excentrée par rapport aux grands centres industriels du Nord-Pas-de-Calais, que personne n'a intérêt à la renforcer par l'exaspération des divisions.

Quel meilleur encouragement pour chacun d'entre nous, après cette réunion que l'optimisme de ces hommes et de ces femmes qui luttent chaque jour pour l'organisation et la prise de conscience de la classe ouvrière.

Quel meilleur encouragement pour nos militants que l'intervention d'un de ces syndicalistes qui tint à remercier chaleureusement l'initiative de nos camarades.

Quelle meilleure reconnaissance pour notre parti que celui de cet autre militant syndical qui nous considère comme la seule force politique, ici à Berck, capable de réunir autour d'une même table syndicalistes de la CGT et de la CFDT afin d'œuvrer à l'unité de la classe ouvrière.

Ne doutons pas que cette réunion ne sera pas sans lendemain et que, comme le suggéra Marc Loblanc, secrétaire régional du PCML, lors de la prochaine lutte, chacun ici aura la volonté de se réunir et de réfléchir afin d'apporter aux travailleurs en lutte le soutien le plus efficace.

ORIENTATION SYNDICALE

DIMINUTION ... ET AMENAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL

Un de nos lecteurs, militant syndicaliste, vient d'adresser une lettre aux confédérations CFDT et CGT au sujet de la réduction du temps de travail. Il nous a paru intéressant de verser sa contribution au débat.

La réduction du temps de travail est une vieille revendication de la classe ouvrière, elle correspond à une volonté de mieux vivre.

De plus, dans la situation d'aujourd'hui dominée par le problème de l'emploi, il est possible de dire que cette réduction du temps de travail peut être créatrice d'emploi.

Aux vues de ces deux données, on comprend mal pourquoi l'annonce de la réduction du temps de travail légal à 39 heures a été si mal accueillie par les travailleurs; et pourtant c'est un fait, des centaines de mouvements ont été dénoncés sur ce sujet ces dernières semaines; il y a donc bien quelque part quelque chose qui pose question.

Est-ce la volonté du patronat — acceptée par les directions syndicales réformatrices — que cette réduction du temps de travail soit accompagnée d'une baisse de salaire? Rien n'est moins sûr: d'abord parce que ces réductions de salaires, si elles sont inacceptables dans le principe, sont au stade actuel relativement minimes; et surtout parce que l'expérience montre que — pour peu qu'il y ait lutte — le patronat cède assez facilement sur cette question.

Il est une autre question sur laquelle le patronat est beaucoup plus féroce: c'est celle de l'organisation du temps de travail: râtissage des pauses, remises en cause des congés acquis antérieurement, volonté du patronat de modifier l'organisation du travail, sont des leitmotivs que l'on retrouve dans beaucoup de conflits de ces dernières semaines.

A titre d'exemple, je veux citer ici une déclaration de la direction Souriau lors des négociations qui ont suivi un conflit dont les mots d'ordre étaient: non à la baisse de salaires, non à l'aggravation des conditions de travail:

« Dans le contexte actuel, nous avons besoin d'une souplesse dans l'organisation du temps de travail qui nous permette de faire tourner plus certaines machines, c'est pour cela que — à la limite — nous demandons votre aide (à vous syndicats) ». (le 2/03/82.)

Cette déclaration a au moins le mérite de la franchise et de la clarté. Examinons l'argumentation qui va avec:

« Les réductions d'horaires pèsent lourdement sur la compétitivité de l'entreprise, il faut donc une contrepartie, faute de quoi il y aura des problèmes, y compris pour l'emploi. »

Voilà qui nous place au cœur des problèmes: réduire le temps de travail « coûte », il faut donc une compensation. Il y a deux parties dans cette argumentation:

Réduire le temps de travail coûte: d'un point de vue d'ensemble, cet argument est faux aujourd'hui, puisque dans la plupart des cas la réduction à 39h se fait sans création d'emplois et sans baisse de production, ce qui revient à dire que ce sont les travailleurs eux-mêmes qui se paient la réduction d'horaire par le biais d'une augmentation de cadences.

La deuxième partie de l'argumentation est beaucoup plus importante:

« Il nous faut une contrepartie », et laquelle? La souplesse dans l'organisation du travail.

Avant d'aller plus loin, notons l'apparente honnêteté du marché: « je te donne la réduction du temps de travail, tu me donnes la souplesse sur l'organisation du temps de travail. »

Maintenant, examinons la réalité du marché: — d'un côté 2,5% d'augmentation du salaire horaire, déjà payés par une augmentation de cadences; — de l'autre: la souplesse sur l'organisation du temps de travail, c'est-à-dire dans le cas précis de Souriau deux choses: — semaine de travail en 4 jours, — travail du samedi. Si ces deux demandes passaient en application, une machine qui fonctionnait 40h par semaine en 1981 (5 fois 8h) pourra fonctionner 50h50 par semaine en 1982 (6 fois 9h75), ceci sans création d'emploi par simple déplacement du personnel des machines les moins rentables ou les moins chargées vers celles qui le sont plus. C'est-à-dire une augmentation de la production des machines les plus rentables, sans embauche, sans investissements, de 46,25%.

Bien sûr, il ne s'agit pas d'une augmentation de 46,25% sur l'ensemble des capacités de production puisque cette opération implique un déplacement de personnel, donc l'abandon de certains postes de production; mais nous vivons une période de « crise », c'est-à-dire aussi une période de mutation de production; dans une telle situation cette souplesse est donc pleine d'intérêts pour le patronat puisqu'elle permet, sans embauche, sans investissements d'augmenter la production là où c'est nécessaire.

Le marché, apparemment intéressant, offert par le patronat et accepté par les directions de plusieurs organisations dont la CFDT, apparaît pour ce qu'il est réellement: une authentique duperie pour les travailleurs.

Puisque:
1) Il y a aggravation des conditions

de travail: quelles sont les conséquences du travail en 4 jours, c'est-à-dire d'une augmentation de la durée quotidienne du travail, pour la santé de ceux qui y sont soumis? Quelles sont les conséquences sur la vie familiale et privée des travailleurs d'une mesure comme le travail du samedi?

2) Mais aussi quelles sont les conséquences sur l'emploi? Elles sont négatives: en effet quelles raisons le patronat aurait-il de créer des emplois puisque de telles mesures lui donnent les moyens d'augmenter sa production sans embauche?

Quelques conclusions: D'abord la confirmation que les organisations qui ont signé des accords comme celui du 23 février 82 dans la métallurgie ont complètement abandonné les intérêts des travailleurs, puisque dans les faits ils vont contre les objectifs annoncés y compris concernant le chômage.

Mais aussi n'y a-t-il pas là la raison profonde pour laquelle la réduction d'horaire tant demandée, est accueillie aussi mal, puisque, après analyse cette réduction d'horaire apparaît comme le cheval de Troie utilisé par le patronat pour améliorer à son profit et pour ses profits l'organisation du temps de travail, ceci ne pouvant se faire qu'au détriment des conditions de vie et de travail de la classe ouvrière?

Enfin cela ne soulève-t-il pas une autre question: celle de la juste appréciation du rapport de force entre patrons et travailleurs, des revendications aussi importantes que la réduction du temps de travail peuvent-elles aboutir positivement sans un rapport de force qui nous soit nettement favorable?

La question mérite d'être posée car les faits montrent que ceux qui ont le plus à espérer de la réduction du temps de travail, comme elle est aujourd'hui, dans les faits, ce sont les patrons et pas les chômeurs.

économiques est obligée de négocier. Après un jour et demi de négociations, le syndicat CGT et les travailleurs de la Coop obtiennent: — horaire fixe pour tous; — heures supplémentaires payées; — organisation des « tournées » avec le délégué du personnel; — annulation des avertissements; — annulation d'un licenciement; — paiement de quatre jours de grève sur six; — augmentation de 150 francs et 100 francs selon les catégories.

Ce nouveau succès des Coop renforce le syndicat dans cette entreprise de type paternaliste qui devra dorénavant compter avec les travailleurs et leur organisation.

JOURNAL DE MONTPELLIER

Refus de l'autoritarisme

Depuis le lundi 16 avril, l'ensemble du personnel, les 30 personnes du Journal de Montpellier sont en grève contre un licenciement. La grève est

POUPEES BELLA PERPIGNAN

UN PLAN DE LICENCIEMENT A COMBATTRE

Traversant toute une région, depuis les Pyrénées-orientales jusqu'au pied des Cévennes à Alès, vendredi 16 avril, une délégation des travailleurs et de syndicalistes CGT des poupées Bella rencontrait les mineurs de Ladrach et tenait une conférence de presse. « Rencontre symbolique », déclarait S. Fleurence du Comité régional CGT puisque la lutte de Ladrach a été le phare des luttes en Languedoc-Roussillon pendant 18 mois. C'est aujourd'hui le point de départ d'un périple dans toute la région, comme l'ont fait les mineurs, vous allez pouvoir populariser votre lutte et vos propositions. Une passation de flambeau qui révèle la gravité, l'urgence de la situation et l'importance de la solidarité à développer autour des « Bella ». C'est qu'en effet le répit obtenu grâce à la lutte de la période près-cantonales arrive à terme. Si un acheteur ne se manifeste ou si un administrateur public n'est pas nommé, c'est le 30 avril que la liquidation des biens doit être prononcée. Jeudi 15 avril, nouvelle manœuvre contre les travailleurs: le plan Berchet, ce fabricant de jouets de l'Ain serait le poulain du ministère de l'Economie pour reprendre Bella. Mais à quel prix? Selon la CGT de l'entreprise: « Berchet ne reprendra que 300 personnes et encore sans garanties sérieuses! Nous sommes opposés à cette solution qui entraînerait 680 licenciements et les promesses de reclassements pour 300 d'entre nous dans un hypermarché qui n'est pas encore construit sont trop hypothétiques. La CGT a un plan de relance qui maintient l'emploi de tous, il faut sérieusement le prendre en compte. Nous avons obtenu, lundi 19, une réunion avec M. Taillades, pré-

sident du Conseil régional, et nous allons demander à voir M. Dréyfus lui-même. Car le gouvernement nous a beaucoup promis pour pas grand-chose. Le changement on a voté pour mais on ne le voit pas arriver à Bella. Nous sommes d'autant plus inquiets que Berchet est avancé par le gouvernement qui est prêt à lui accorder des prêts intéressants et des subventions pour qu'en définitive il licencie 180 personnes, c'est inadmissible. » Suit une discussion animée où ceux de Bella dénoncèrent les cadeaux faits aux patrons au détriment des travailleurs, l'intervention de 180 CRS contre une manifestation de 50 ouvrières de Bella... Serge Fleurence précisait: « Le gouvernement, il faut le faire reculer pour nous, cela passe par les luttes. Il faut imposer par la lutte et la solidarité l'étude du plan. Et si le 30 avril des licenciements devaient être prononcés, il faudra occuper l'usine et pourquoi pas organiser une manifestation régionale à Perpignan? On est bien tous venus à Alès le 29 novembre 81 pour soutenir les mineurs. » Dès à présent, ceux de Bella préparent une nouvelle montée — en force cette fois-ci — à Paris, le 26 avril. Au moment où Delors multiplie les cadeaux au patronat, où Defferre brade les promesses d'avant le 10 mai en matière de liberté... la décision que prendra le gouvernement sur l'emploi à Bella aura valeur de test et nous éclairera sur sa volonté ou non de répondre aux légitimes aspirations des travailleurs. Quant au PCML, son porte-parole régional déclarait: « Notre parti reste et restera aux côtés de Bella pour l'emploi de tous et va prendre diverses initiatives pour développer la solidarité ».

Michel LOPEZ

COOP MONTPELLIER

Succès revendicatif

C'est en septembre 81 que se crée le syndicat CGT de la « Coop ». 147 personnes à l'entrepôt de Montpellier. Une première lutte, en octobre, impose le respect de la convention, une augmentation de salaire, l'instauration d'une grille de classification. Le manque de personnel, les horaires chargés, les heures supplémentaires non payées, les pertes de salaires, les menaces de licenciement, les avertissements qui pleuvent depuis février entraînent une réaction ferme du syndicat. C'est suite à un refus de négociations de la direction que le syndicat appelle le personnel à se mettre en grève le mercredi 31 mars. La direction utilise le lock-out puis organise une manifestation de non-grévistes et de l'encadrement, tout en refusant de négocier. Malgré tout, la détermination des travailleurs en grève, après une semaine de conflit, ne semble pas s'émousser et la direction pressée par des impératifs

conduite par le syndicat CFDT qui regroupe une vingtaine de syndiqués. Vieux de deux ans, cet hebdomadaire est sous le contrôle de L'indépendant de Perpignan, et tire, chaque semaine, à 10 000 exemplaires environ. A l'origine de ce conflit, le licenciement brutale d'une assistante de publicité: une décision qui illustre bien la politique menée par la direction du journal: un jour tout le monde est ami, le lendemain la direction réprime et licencie. On alterne paternalisme et autoritarisme. Et pourtant les délégués du personnel avaient fait de nombreuses concessions pour sauver le journal: acceptation d'un blocage des salaires en 1982, et accord pour un licenciement économique (le personnel concerné étant consentant). De toute façon, quand elle ne peut faire passer sa politique en douceur, la direction ne prend pas des gants, elle licencie sans autre forme de procès comme le disent eux-mêmes les délégués: « La concertation n'a servi que de paravent à des décisions unilatérales. » Le licenciement de Graziella Nicolas parachève la liquidation du service de publicité, un service géré au coup par coup par la direction. Probablement qu'elle ne le considérerait pas comme très rentable... Pour le personnel du Journal de Montpellier, journalistes, personnel de fabrication, clavistes, service de publicité, la fin du con-

flit c'est la réembauche de Graziella Nicolas. Les négociations sont en cours...

CARLING MOSELLE

Jet-Sac licencié

Les menaces de fermeture de JET SAC, fabrique de sacs poubelles, se précisent de plus en plus. Ainsi, c'est plusieurs dizaines d'emplois supprimés. JET SAC appartient au groupe CDF-Chimie. La société a deux usines. L'une est alignée sur la convention du textile, les ouvriers y touchent des salaires de misère. L'autre est alignée sur la Chimie, les conditions y sont plus avantageuses. C'est cette unité qu'il est envisagé de fermer. Aujourd'hui, 19 avril, les travailleurs de JET SAC ont manifesté en barrant la route entre St-Avoid et Carling, ils ont, en même temps, diffusé un tract aux automobilistes signé de l'intersyndicale. Maintenant il est nécessaire que la plateforme entière soutienne les travailleurs de JET SAC sur la revendication commune de l'emploi.



une île du Pacifique, une colonie française, un peuple qui cherche à s'affranchir : TAHITI

TEMOIGNAGE DE MAITRE FRANÇOIS ROUX

Faut-il encore présenter la Polynésie française, ce territoire d'une centaine d'îles qui s'étalent sur une superficie égale à celle de l'Europe? Rarement un pays a suscité autant d'écrits. Et pourtant au-delà du mythe, de l'image carte postale, que sait le citoyen français de cette ancienne colonie aujourd'hui territoire d'outre-mer où la France dépense des fortunes pour se maintenir. Quelle raison d'Etat l'y retient?

Oui, donc la Polynésie est un beau pays aux lumières extraordinaires, aux senteurs qui ravissent, au climat presque toujours doux et agréable et il serait erroné de vouloir l'aborder en éliminant — pour les besoins d'une démonstration — ce qui fait partie de sa réalité.

Deux bouleversements ont à jamais marqué l'histoire de la Polynésie :

1) L'arrivée des missionnaires à qui l'on a pu reprocher d'avoir confondu l'apport de l'Évangile de la Libération avec l'apport de la Société occidentale.

2) L'installation du Centre d'expérimentation du Pacifique en 1963 et « l'overdose » de Français qui s'en est suivie.

LE CHOC DE 1963

On ne peut comprendre la situation actuelle de Tahiti, sans faire référence à ces deux événements.

Aujourd'hui, Tahiti se présente comme une société bouleversée qui a vu naître, au milieu des hibiscus en fleurs, tous les appâts et tous les maux de la civilisation occidentale, avec voitures américaines, Coca-cola et... bidonvilles.

En 1981, Tahiti n'en finit pas d'assumer le choc de 1963.

Pour compliquer encore les choses, une population diverse dont les intérêts sont souvent contradictoires; 140 000 personnes peuplent la Polynésie française en toutes ses îles, se répartissant environ en :

- 70% de Polynésiens,
- 5% de Chinois (commerçants ou importateurs pour la plupart),
- 10% d'Européens (pour la plupart fonctionnaires français),
- 15% de demis (fraction

Au nom du peuple français..., en notre nom, l'Etat français administre encore quelques « paradis » coloniaux. Administrer, c'est peu dire...

Depuis le 10 mai qu'advient-il de ces territoires oubliés? Un secrétaire d'Etat s'active et voyage beaucoup, et on promet à qui veut l'entendre que la France... de Dunkerque à Papeete. On a même autocritiqué le défunt Programme commun parce que les DOM-TOM y étaient audacieusement traités au chapitre de la politique

bourgeoise de la population métisse vivant à l'occidentale).

LA VIE POLITIQUE

Comme dans les autres domaines, les grands partis français n'ont pas échappé à la « colonisation » tahitienne : c'est ainsi que si certains métropolitains sont représentés en Polynésie (RPR essentiellement), il faut savoir qu'ici on vote pour l'élu local avant le parti qu'il peut représenter. Ainsi, les 70% de voix pour M. Giscard d'Estaing (50% d'abstentions) doivent s'entendre plus comme un succès personnel de M. Francis Sandford contre M. Flosse (RPR) que comme un acquiescement à la politique de M. Giscard d'Estaing.

Toutefois l'ampleur de la victoire socialiste en métropole a fini par jeter le doute dans les esprits et depuis le 10 mai la carte politique de la Polynésie s'est incontestablement modifiée à la faveur des élections législatives.

C'est ainsi que le la Mana Te Nuuna, qui depuis quelques années poursuit un remarquable et patient travail pour une Polynésie socialiste autogestionnaire et indépendante, a vu son implantation s'affirmer très sérieusement lors des législatives, recueillant jusqu'à 20% des voix.

Que feront les partis indépendantistes? Le retour de Charlie Ching au pays permettra-t-il au Te Taata Tahiti Tiama (le Tahitien libre) de confirmer les 6% de voix qu'il obtenait quelques temps seulement après sa création, montrant s'il en était besoin qu'il avait su exprimer les aspirations de la profonde Polynésie?

Une carte politique donc qui traduit assez bien une situation locale dualiste dans laquelle s'affrontent de plus en plus ouvertement les indépendantistes et les non-indépendantistes.

L'ENVIRONNEMENT SOCIO-ECONOMIQUE

Le fossé paraît se creuser effectivement entre deux tendances qui s'opposent sur l'avenir de la Polynésie : avec la France ou

sans la France, avec la bombe ou sans la bombe.

Ainsi, plutôt qu'un fossé véritable, plutôt qu'un racisme ouvert vis-à-vis du popaa (Européen), comme on le trouve dans d'autres DOM-TOM, il s'agit ici de réactions spontanées souvent isolées mais parfois violentes notamment au niveau de la jeunesse (c'est l'action du Te Toto Tupuna — « Le sang de nos ancêtres » — commando de jeunes Polynésiens qui en 1977 tuait Pierre d'Anglejean et revendiquait l'attentat en ces termes : « Nous ne voulons plus de Français chez nous : reprenez votre bombe et rendez nous notre indépendance. » C'est encore l'exemple de cette mutinerie à la prison de Tahiti avec les mêmes slogans).

LES JEUNES

A chacun de nos séjours, la situation des jeunes nous a été présentée comme chaque fois plus critique : ils ne sont que le reflet des tensions de plus en plus grandes qui se font jour dans la société polynésienne. Nombre de responsables le présentent, nombre d'observateurs le confirment, si rien n'est fait rapidement sur le plan économique et social, le couvercle de la marmite va exploser.

Le chômage, les bidonvilles (qui l'eut cru) sont devenus des réalités de Papeete, la délinquance y prolifère se heurtant à une justice de plus en plus critiquée et criticable.

JUSTICE COLONIALE

Il faut savoir en effet que Tahiti — où il est malvenu dans les milieux bien pensant de parler de colonialisme — reste arbitré par une Justice coloniale. Coloniale dans ses habitudes (toute puissance du Parquet trop étroitement lié avec les pouvoirs locaux) mais aussi et surtout ses textes : en 1981, on utilise encore en Polynésie le Code d'instruction criminelle remplacé en métropole depuis plus de 20 ans par le Code de procédure pénale garantissant mieux les droits et les libertés individuelles.

Faut-il insister sur l'intoléra-

étrangère. Ouf, Bugeaud et sa casquette peuvent reposer tranquilles.

Mais qu'en est-il sur le terrain? Maître François Roux, avocat au Barreau de Montpellier, ardent militant des droits de l'homme, revient de Polynésie. Il n'en est pas à son premier voyage, puisqu'il fut, au côté de maître De Felice, un des avocats des prisonniers tahitiens. Voici la déposition de cet avocat qui — une fois n'est pas coutume — se fait témoin et parfois procureur.

Hervé DASTAR

ble situation qui résulte de l'absence de Code du Travail en Polynésie : seuls quelques textes isolés régissent — mal — les relations employeurs-employés.

Qui est bénéficiaire d'une telle situation? N'est-ce pas les mêmes que ceux qui profitent d'une législation fiscale tellement allégée que l'impôt sur le revenu n'existe pas en Polynésie?

Qu'en sera-t-il de l'impôt sur la fortune, quand on sait la manière dont les Polynésiens ont été petit à petit dépossédés de leurs terres qui sont aujourd'hui concentrées entre les mains des « demis » ou des Européens bénéficiaires de la fortune atomique.

Même si un effort est fait aujourd'hui, qui entraîne ses propres contradictions, pour réserver un certain nombre d'emplois aux Polynésiens de retour au pays après leurs études en métropole, pourra-t-on contester que les Polynésiens sont aussi les délaissés d'un enseignement qui n'a jamais été conçu pour eux?

Un Polynésien sur vingt obtient le Bac. Le chiffre est-il suffisant pour faire admettre à ceux qui douteraient encore que l'école de Jules Ferry n'est pas plus adaptée aux Polynésiens de 1982 qu'à ceux de 1930.

Certes, il y a des exceptions, mais il y a aussi l'immense majorité, qui ne se retrouve pas dans l'histoire de France et « nos ancêtres les Gaulois », ni dans les fleuves et départements français, autant de matières au programme aujourd'hui en même temps que les mathématiques modernes. Quelle ironie, lorsque l'on approche par ailleurs l'histoire de ce peuple, si riche, si profonde... et pourtant tellement méprisée à l'école qu'elle est totalement écartée des programmes.

RACISME ANTI-POPAA?

Chez ce peuple que les conditions de vie n'amènent pas à être belliqueux mais dont il ne faut pas oublier la résistance courageuse, matée dans le sang par les armées coloniales françaises, les réactions sont diverses.

Ce sont certes les jeunes qui paraissent réagir le plus, mais il ne faut surtout pas négliger le

sentiment qui habite les plus anciens en mesure aujourd'hui de faire le bilan des merveilleuses promesses qui leur avaient été faites au début de l'ère nucléaire de Tahiti.

Et l'on voit apparaître un mot (un sentiment?) jusque-là inconnu à Tahiti Paradis, celui de racisme.

Oui, de plus en plus des manifestations « anti-popaa » se font jour, de la part des jeunes et des moins jeunes.

Ainsi, s'il n'y a pas, en Polynésie, de partis indépendantistes aussi organisés qu'en Nouvelle-Calédonie, il ne faut pas pour autant ignorer ce mouvement, non-organisé (mais pas moins important pour autant) de rejet de la civilisation occidentale.

Rejet spontané chez certains, plus intellectualisé chez ceux qui reviennent de France où ils ont fait leurs études et dont il revient plus Polynésiens qu'ils n'étaient avant.

Ainsi, l'après Mai à Tahiti?

De quel mois de Mai parlez-vous?

C'est après le mois de Mai 1982 et les élections à l'Assemblée territoriale que les changements politiques vont atteindre Tahiti. On verra enfin arriver dans cette Assemblée des indépendantistes et des antinucléaires.

Quant au nouveau pouvoir local, nul ne peut dire s'il appartiendra au parti de Flosse ou si c'est toujours Francis Sandford qui restera à la tête de la société polynésienne. Quoiqu'il en soit, les changements profonds de la société polynésienne sont ailleurs que dans la politique politicienne.

Quel que soit le nouveau pouvoir local, il continuera, comme par le passé, à gérer habilement d'une part une certaine dépendance acceptée vis-à-vis de la France et d'autre part, une certaine autonomie, bref à gérer le mythe Tahiti.

C'est donc du peuple lui-même qu'il faut attendre les changements qui finiront par déborder les hommes politiques locaux en place.... Car rien ne peut arrêter la marche d'un peuple à la recherche de son identité.